

Mairie de GATEY
PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL du
17 septembre 2025

L'an Deux Mil vingt cinq, le 17 septembre à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de GATEY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M SCHMIEDER Marc, Maire.

PRESENTS : Mesdames COTE Alexandra, et MONNIER Denise, Messieurs, GUILLEMOT Jean, CHANOIS Fabien, LOMBERGET Sébastien, GENEVOIS Max, LAPLACE Bruno

ABSENTS EXCUSES : GONTHIER Mylène, CART Elodie

ABSENTS :

SECRETAIRE : Mme MONNIER Denise

1) CONTRAT AGENT PERISCOLAIRE, ACCOMPAGNATRICE DE BUS SCOLAIRE

Monsieur le Maire propose la création d'un poste d'agent périscolaire à 9h00 hebdomadaire et un poste d'accompagnatrice de Bus à 14H00 hebdomadaire. Le conseil valide à l'unanimité des membres présents cette proposition.

2) CONVENTION DE MISE A DISPOSITION AGENT CANTINE SCOLAIRE

Le conseil municipal charge monsieur le maire d'établir une convention de mise à disposition du RPI de l'agent en charge de la cantine scolaire.

3) CONTRAT AGENT TECHNIQUE COMMUNAL

Le contrat de l'agent technique communal étant arrivé à échéance des 6 années de CDD en 2025, une réflexion sur la modification de son contrat en CDI ou stagiairisation doit être engagée.

4) LOT AFFOUAGE 2025/2026

Sur proposition de l'ONF, monsieur le maire propose la parcelle 6af pour les lots d'affouage 2025/2026. Les garants pour la bonne exploitation des bois sont Mme Alexandra COTE et Messieurs Jean GUILLEMOT et Bruno LAPLACE
Le conseil à l'unanimité des membres présents valide cette proposition

5) TAXE D'AFFOUAGE 2025/2026

Monsieur le maire propose de maintenir le prix du stère d'affouage pour 2025/2026 à 7,50 euros

Le conseil à l'unanimité des membres présents valide cette proposition

6) REMPLACEMENT CHAUDIERE LOGEMENT COMMUNAL

Monsieur le Maire présente le devis de l'entreprise Bresard pour le remplacement de la chaudière à Gaz dans le logement communal n°3. Ce devis s'élève à 3 630 euros Ht.

Monsieur le Maire propose le plan de financement suivant :

- 1 830 euros en autofinancement

- 1 800 euros de subvention du fond de concours de la Plaine Jurassienne

Le conseil à l'unanimité des membres présents valide cette proposition

7) SUBVENTIONS ASSOCIATIONS

Monsieur le Maire présente les différentes demandes de subventions des associations
Le conseil à l'unanimité des membres présents accorde :

- 150 euros (15 euros/licencié) à l'ISS Pleure
- 100 euros à l'APE
- 135 euros (15 euros/licencié) au Handball de Chaussin

Séance levée à 22h30

GATEY le 27 septembre 2025

LE MAIRE

